

Canalisateur (H/F)

76530 GRAND COURONNE [Accéder à l'annonce en ligne](#) 

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 Dès que possible

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 6 mois

L'entreprise

Notre client est spécialiste en aménagements paysagers, répond aux préoccupations environnementales et favorise le verdissement de la ville, la désartificialisation des sols, la création d'îlots de fraîcheur grâce à l'introduction et l'entretien de la nature dans les espaces urbains

Le poste

A la recherche d'un poste de Canalisateur (h/f) ?

Vous êtes au bon endroit, notre offre devrait vous plaire !

Vous effectuerez :

- l'installation des canalisations des réseaux d'eau potable et eaux usées,
- l'installation des réseaux de câbles électriques,
- l'installation des conduites de gaz,
- l'installation des réseaux de fibres optiques,
- le contrôle des installations et la maintenance,
- la détection des fuites éventuelles,
- la participation à la construction d'un château d'eau.

Vous serez amené à travailler en plein air, dans des positions souvent inconfortables (debout ou accroupi).

Pour cela, vous devrez respecter les règles de sécurité de votre société.

Fiche métier générale :

Le canalisateur opère la pose et le maintien des canalisations des réseaux d'eaux potables et d'eaux usées. Lorsqu'une ville décide de moderniser les réseaux publics d'eau, cela ouvre de belles perspectives d'embauches.

Perspectives d'évolution : avec de l'expérience et avec l'obtention d'un niveau bac +2, le canalisateur peut accéder à des responsabilités hiérarchiques en tant que [chef d'équipe](#) ou [Chef de chantier](#).

Mission à prévoir sur une durée de **6 mois à 1 an**.

Le profil recherché

Votre personnalité :

Si vous êtes dynamique, de nature minutieuse, vous avez le sens du détail, vous avez de solides connaissances techniques en réseaux humides et vous recherchez un poste de canalisateur (h/f), lisez la suite vous êtes certainement la personne que l'on recherche !

Votre parcours :

Vous êtes titulaire d'un CAP/BEP en construction de canalisations ou en travaux publics, vous justifiez d'une première expérience dans ce secteur.

Attention, le permis B est obligatoire !

Vous cochez toutes les cases ? Parfait, nous vous attendions !

Maintenant à vous de jouer, envoyez-nous votre candidature ou contactez-nous par téléphone !

Rejoignez-nous et construisons ensemble votre travail !